

# Le petit Villarsois

Le magazine d'information de la commune de Villars

Octobre 2023



Feu d'artifice de la fête de la Provence

Source photo : Comité des Fêtes de Villars

## Bilan de mi-mandat

Après 3 années d'exercice,  
le Conseil Municipal fait le point

p.10



## Commerces de proximité

L'offre alimentaire s'étoffe le mercredi  
sur la place du village

p.5



## « Le Villars » !

Le village a désormais son camembert,  
fabriqué à la nouvelle chèvrerie

p.16



## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE DE VILLARS

Ouverte au public  
du lundi au jeudi de 9h à 12h  
le vendredi 9-12h et 13h30-16h30

04 90 75 40 01

[ww.villars-en-provence.fr](http://ww.villars-en-provence.fr)

Toute l'actualité de votre commune  
en temps réel sur votre téléphone  
avec l'application gratuite Panneau  
Pocket

### NUMÉROS UTILES

POMPIERS.....	18
GENDARMERIE.....	17
HÔPITAL D'APT.....	04 90 04 33 00
EAU (SUEZ) .....	09 77 40 11 36
ASSAINISSEMENT (CCPAL)...	06 76 98 75 77
DÉCHETTERIE D'APT.....	04 90 04 03 95

### BIBLIOTHEQUE DE VILLARS

Ouverte au public  
les mercredis et vendredis  
de 15h30 à 17h30

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Service municipal assuré par la  
Ressourcerie du Pays d'Apt-Luberon.

Inscription en mairie ou par  
téléphone avant midi le mardi  
précédent.

### ASSISTANCE SERVICES PUBLICS

Le bus itinérant LE LIEN vous assiste et  
vous accompagne dans vos démarches  
administratives : impôts, CAF, ASSEDIC,  
etc.

Sans RDV le mercredi 25 octobre et le  
mercredi 22 novembre de 13h30 à  
16h30 devant la poste de Villars.

### FRANCE RENOV'

Un conseiller local vous informe et  
vous conseille gratuitement pour le  
projet de rénovation énergétique  
de votre habitation.

04 90 74 09 18

du lundi au vendredi  
9h30-12h30 et 13h30-16h30

### CONSEIL ARCHITECTURAL

L'architecte-conseil vous conseille dans  
vos projets de construction, de  
réhabilitation ou vos travaux de  
transformation du bâti.

Les 3ème mardis de chaque mois en  
mairie de 14h à 16h, sur RDV.

# Le mot des Élus

Après trois ans d'activités au Conseil Municipal, nous avons souhaité faire le point avec vous sur nos engagements de campagne, ainsi que sur d'autres projets engagés depuis 2020. Nos actions concernant principalement l'école et nos enfants, l'énergie, le logement, le stationnement et les déchets. Trois engagements sur quatre sont en cours de réalisation ou achevés, et ce malgré le contexte très contraignant du Covid les deux premières années.

La préservation du cadre de vie si agréable de notre village fait partie de nos préoccupations constantes. Au quotidien, nous agissons ainsi pour rénover les routes et les bâtiments communaux, veiller au bon respect du PLU et protéger la nature et la biodiversité. Nous essayons aussi de soutenir autant que possible les commerces et entreprises locales.

A ce sujet, nous nous réjouissons de l'installation à Villars de nouvelles activités économiques, qui vous sont présentées dans ce numéro : la chèvrerie située aux Eymieux, où de nombreux habitants se sont déjà rendus, Anaïs Richaud, magnétiseur, mais aussi de nouveaux commerces itinérants avec un food truck le mardi soir et une épicerie qui s'installe à son tour le mercredi sur la place du village. Un petit marché du mercredi après-midi prend ainsi forme tout doucement, offrant un commerce de proximité bien utile pour tous les habitants !

Si le village est agréable à vivre, c'est aussi grâce aux associations locales qui se démènent tout au long de l'année. Nous revenons dans ce numéro sur des événements estivaux qui rencontrent une grande affluence - les vide-greniers organisés par Objectif Villars et la fête de la Provence réalisée par le comité des fêtes - et annonçons aussi les prochaines animations prévues aussi bien pour les enfants que pour les seniors. Bonne lecture !



De gauche à droite en partant du haut : Stéphanie BELLON, Paul BLANC, Jean-Baptiste CORNAND, Françoise FELLON-JOUVAL, Gaël LHOTELLIER (n'est plus conseiller municipal depuis 2020), Marilynne MENSE, Jessica POIMBOEUF, Magali VANEL, Aurélien POUCEL, Chritine CECCHINI, Christophe CASTANO, Sylvie PEREIRA, Pierre EVEN et Fabien HENAREJOS.

### Un nouvel espace multisports à la Satine

Au printemps dernier, un «city stade» a été aménagé au niveau de l'aire sportive de La Satine, en bas du village. Il est composé d'un espace multisports (basket, handball, tennis) et est entouré de deux lignes de course.

Sa structure en aluminium et bois, recouverte d'un gazon synthétique, complète les équipements sportifs qui ont été également rénovés. Ce nouvel espace sportif est ouvert autant aux scolaires qu'aux adolescents et aux adultes.

Cela permet notamment d'offrir des séances d'athlétisme à certaines classes le vendredi, avec l'aide de Jean-Paul, le boulanger, que nous remercions, qui met gratuitement à disposition du matériel sportif, conseille et contribue à l'encadrement de ces séances.

La commune a pu réaliser ce projet via le soutien financier du Conseil Départemental de Vaucluse et de l'Agence Nationale du Sport. Et merci à Alex et Tanguy d'avoir pris part aux travaux d'aménagements.



### Rénovation thermique à l'école

Afin de réduire les consommations d'énergie et d'améliorer les conditions de confort de nos élèves, des professeurs et du personnel communal, des travaux de rénovation thermique vont être prochainement menés à l'école municipale.

En effet, suite à un audit énergétique et à l'obtention d'aides financières, la commune entreprendra, durant les vacances scolaires de fin d'année la première tranche de travaux qui comprend l'isolation thermique du plancher bas de combles et le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries plus performantes.



### Rassemblement contre les violences et le retour à la paix civile

En juin et juillet dernier, nous avons vécu une période trouble un peu partout en France suite au meurtre d'un jeune par les forces de l'ordre. De nombreuses communes en France ont été le théâtre de troubles graves, qui ciblaient «avec une extrême violence les symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques, les polices municipales», expliquent l'Association des Maires de France, qui appelait dans le même temps à des rassemblement citoyens devant chaque mairie le 3 juillet dernier. Solidaire des Maires agressés ou menacés, les élus de Villars et quelques habitants se sont ainsi rassemblés devant le perron de la Mairie.



### Un nouveau food truck le mardi soir

Retrouvez tous les mardis dès 18h sur la place du village la camionnette itinérante « Miam Miam ». Vous pourrez profiter d'un choix de burgers, tacos, paninis, mais aussi de frites maison et autres plats salés et sucrés. Téléphone : 06.40.76.58.43



## Le marché de Villars prend forme progressivement



Après le boucher, c'est au tour de la chèvreserie de s'installer sur la place du village le mercredi après-midi de 16h à 18h, ainsi que d'une nouvelle épicerie ambulante nommée « Sur la route des Saveurs ».

Cette épicerie propose une large gamme de produits : fruits et légumes, huiles, produits secs variés, boissons, œufs, cosmétiques, etc.

« Mon souhait est de collaborer avec des agriculteurs et des artisans passionnés qui cultivent, produisent et façonnent des produits de qualité, faire découvrir un patrimoine et/ou un savoir-faire » précise sa gérante, Céline Navarro.

## Du côté des Petits Cléments

Comme nous avons un(e) Maire et un conseil municipal dans chaque ville et chaque village de France, nous avons aussi nos "anciens" dans les quartiers et surtout, chez nous, dans les 14 hameaux autour de Villars, des conteurs d'histoires du passé et des commentateurs de l'actualité.

Aux Petits Cléments, deux de ces piliers sont Rosette et Émile (dit Mimile) LAURENT que l'on peut rencontrer très souvent sur le banc public du hameau. C'est là que se tient notre "conseil". Pas une fois par mois, pas une fois par semaine, non, mais bien tous les jours de printemps, d'été et d'automne à la tombée du soir, lorsque la chaleur écrasante de la journée est passée.

On se retrouve à trois, quatre, six, voire plus... On y vient, on cause, on rit, on salue ceux qui rentrent du boulot et puis chacun retourne chez lui au gré de son programme.

Mais il y a plus ! Lorsque cela devient nécessaire, Rosette et Mimile prennent leurs outils en main et rénovent la "salle du conseil". Ils ne font pas cela par obligation, ni sous la contrainte, mais bien parce qu'ils sont impliqués dans la vie du hameau et du village. Les voilà ci-contre après une rénovation bien réussie et fiers de leur travail.

H.G.



Les amoureux du banc public... de Villars

## Séance du 12 avril 2023

### Taux d'imposition 2023

A l'unanimité, les taux d'impositions de 2022 sont reconduits, à savoir : taxe foncière (bâti) à 25,87 %; taxe foncière (non bâti) à 66 %; taxe d'habitation pour les résidences secondaires à 10,11%. Le produit attendu est de 435.081 €.

### Budget primitif 2023 : Voté à l'unanimité

**En section de Fonctionnement** : les dépenses s'élèvent à 1.187.597,42 €. Les recettes s'élèvent à 688.077 € auxquelles s'ajoutent le résultat reporté de 2022 de 499.520,42 €.

**En section d'investissement** : les dépenses s'élèvent à 383.120 € auxquels s'ajoutent le « reste à réaliser » de 339.998,34 €. Les recettes s'élèvent à 293.456,86 € auxquelles s'ajoutent le « reste à réaliser » de 279.638,51 €.

Voici ci-dessous les dépenses et recettes d'investissement par programme (en €).

	DÉPENSES	RECETTES		DÉPENSES	RECETTES
Voirie et réseaux	3.824,59		Rénovation thermique école	252.820	147.482
Matériel et mobilier	51.802,92		Rénovation toiture école		35.488
Achats terrains (à La Bruyère notamment)	33.293,51	20.172,51	Terrain multisport	88.300	58.850
Achat terrains parking village	49.500		Réhabilitation maison place du village	99.080	133.780
Parking Benoîts	69.283,26		Matériel cantine		9.012
PLU	14.158,66		Travaux bâtiments	27.555,40	39.436

## Séance du 3 mai 2023

### Acquisition de parcelles par la Mairie

Dans le cadre de la création d'un parking sous le village, en dessous du Parking Bermes, la municipalité a besoin d'acquérir des parcelles propriétés de l'indivision ROUX. Ces parcelles sont réparties de la façon suivante :

Zone Ap : 2.538 m<sup>2</sup> + 209 m<sup>2</sup> = 2.747 m<sup>2</sup> (fraction des trois parcelles AI 7- 202 et 239)

Zone Aep : 291 m<sup>2</sup> (fraction de la parcelle AI 7 près du cimetière)

Zone UA : 103 m<sup>2</sup> (fraction de la parcelle AI 239 près du Village).

Après négociation avec les parties, une entente sur le prix de 42.740,00 € a été arrêtée. Madame le Maire propose de signer une promesse de vente chez l'office notarial GOSSEIN – PAGES. La signature de la vente ne pourra se faire que si la révision alléguée du PLU de Villars est approuvée. Vote à l'unanimité.

### Nouveaux tarifs d'adhésion au service Énergie du Parc Naturel Régional du Luberon (SEDEL)

Madame le Maire explique que par courrier du 11 avril 2023, le Parc du Luberon nous a informé des nouveaux tarifs d'adhésion au SEDEL qui ont été adoptés le 7 février 2023 par le Comité Syndical, à savoir : ancien tarif par habitant 2,1€ - nouveau tarif par habitant 2,5€. Afin de valider ces nouveaux tarifs, il y a lieu de signer un avenant. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'avenant.

### Demande de stationnement de l'épicerie ambulante «La p'tite épicerie de Céline»

Une demande de stationnement un jour par semaine sur une durée de 2h00 a été déposée en Maire, avec un début d'activité en septembre 2023. Étant donné que la plus proche épicerie se situe dans un rayon de 5 kilomètres, ce point de vente local est utile et permettrait aux gens de se retrouver autour du camion pour un moment de convivialité et d'apporter aussi un service de proximité et de première nécessité pour les personnes fragilisées. Approbation à l'unanimité.

## **Création d'un poste technique territorial**

Considérant qu'un Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe est radié des cadres depuis le 1er septembre 2022 pour mise à la retraite pour invalidité. Considérant que pour le bon fonctionnement des services, il y a lieu de remplacer cet agent, Madame le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet. Vote à l'unanimité.

## **Demande de subvention « Contrat Vaucluse Ambition » part thématique transition écologique et énergétique**

le Conseil Départemental de Vaucluse a lancé une nouvelle phase contractuelle 2023-2025 « Contrat Vaucluse Ambition ». Une enveloppe globale de 171.900 € est allouée à la commune. Une part de cette enveloppe est dédiée à la « Transition écologique et énergétique ». Madame le Maire rappelle la délibération prise le 14 avril 2021 concernant le projet de rénovation thermique de l'école. Elle explique qu'il y a lieu de reprendre le plan de financement. Elle propose au Conseil Municipal de solliciter la part thématique « transition écologique et énergétique » du Contrat Vaucluse Ambition, avec une part d'autofinancement de 20%. Vote à l'unanimité.

## **Désignation du Maître d'œuvre pour la rénovation thermique de l'école**

Madame le Maire rappelle la délibération prise le 14 avril 2021 concernant le projet de rénovation thermique, et explique qu'il y a lieu de choisir un Maître d'œuvre pour mener à bien cette opération. Elle rappelle que Monsieur MOYA, thermicien, a réalisé un audit sur l'école de Villars et qu'il remplit toutes les conditions pour être le maître d'œuvre sur cette opération. Vu son offre de 35.794,76 € HT, Madame le Maire propose de le retenir en tant que Maître d'œuvre. Vote à l'unanimité.

## **Séance du 19 juin 2023**

### **Acquisition de la parcelle section F n°27**

En séance du 20 février 2023, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe pour faire jouer son droit de préférence pour l'acquisition de la parcelle section F N°27 au lieu-dit Courre Frac d'une superficie de 5.380 m<sup>2</sup> pour un montant de 1.250 €. Le Conseil Municipal valide cette acquisition, décide de nommer Maître BASIN Valérie, notaire à Ménerbes et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

### **Vente du camion municipal**

En début d'année 2023, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau camion car l'ancien ne passait plus au contrôle technique. La commune a reçu 3 offres : TP Alizée proposition à 4.100 € / Cassan Anthony proposition à 4.000 € / Mme IANNARELLA proposition à 4150 €. Le Conseil Municipal, après avoir examiné les offres, propose de le vendre au plus offrant soit à Mme IANNARELLA au prix de 4.150 €.

### **Révision du tarif des repas de la cantine pour la rentrée scolaire 2023-2024**

Madame le Maire indique que le prix des denrées alimentaires subit l'inflation actuelle et qu'il est nécessaire de revoir les tarifs des repas de la cantine scolaire pour l'année 2023-2024. Elle rappelle les tarifs pour l'année 2022-2023 : prix élèves : 3,40 € / prix enseignants, intervenants, stagiaires : 7,00 €. Elle précise aussi que les tarifs n'ont pas augmenté depuis l'année scolaire 2021-2022. Elle expose qu'il serait aussi nécessaire d'instaurer un prix pour les familles qui ne respectent pas les délais de paiement, ce qui implique donc une plus grande gestion pour le régisseur. Le Conseil à l'unanimité décide d'augmenter les tarifs pour l'année 2023-2024 comme suit : prix élèves : 3.70 € / prix élèves majoré pour retard : 4 € / prix enseignants : 7,50€.

### **Convention-cadre « assistance, conseil en organisation, ressources humaines et statutaires » Centre Départemental de Gestion de Vaucluse**

Le centre de Gestion de Vaucluse, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en vertu des articles 22 à 26-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, a développé au service des collectivités du département des prestations facultatives d'assistance et conseil en organisation, ressources humaines et statutaires. Le Conseil Départemental propose de signer une convention cadre afin de pouvoir bénéficier de ces différents services. Ces services sont facturés en fonction de l'utilisation. Vote à l'unanimité.

### **Questions diverses**

L'Office du Tourisme Intercommunal propose de mettre en œuvre un projet de création de parcours historiques avec mobilier urbain. Ce projet consiste à apposer dans le village des panneaux d'informations pour expliquer l'histoire des lieux. Madame le Maire propose de créer un groupe de travail afin de rédiger en concertation avec l'office du tourisme ces panneaux.

## Séance du 7 août 2023

### Appel de Fonds «Fonds d'Aide aux Jeunes» 2023

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 23 mai 2022 par laquelle une participation de 200€ avait été allouée pour le Fonds d'Aide aux jeunes. En date du 5 Juillet 2023, le Conseil Départemental de Vaucluse nous sollicite à nouveau pour participer à ce dispositif d'action sociale en faveur du département. La participation demandée est un forfait de 200 € pour les communes de moins de 2.000 habitants. Vote à l'unanimité.

### Cantine : modification du tarif retard

Madame le Maire rappelle la délibération du 19 juin 2023 portant révision du tarif repas cantine et instaurant un tarif retard. Après mûre réflexion et en concertation avec la société qui gère le logiciel de la cantine, il s'avère que le tarif retard de 4 € ne sera pas dissuasif. Madame le Maire propose donc d'augmenter ce tarif afin que cela ait un vrai impact de dissuasion pour les paiements en retard. Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de passer le tarif retard à 7.40 € par repas.

### Référent déontologue

La loi dite « 3DS » du 21 février 2022 et un de ces décrets d'application prévoient que chaque élu local devra être en mesure, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de « lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local inscrite depuis 2015 à l'article L.111.1.1 du code général des collectivités territoriales ». Au vu de la difficulté pour chaque collectivité de trouver un référent, une réflexion a été engagée entre l'AMV 84 et le CDG 84. Il est donc proposé aux collectivités de signer une convention avec le CDG 84 pour une mission d'assistance et de conseil dans le cadre du collège déontologie pour les élus locaux. Un collège de déontologie, composé d'un magistrat et d'une fonctionnaire d'Etat à la retraite, pourra être saisi par la commune en cas de besoin. Les conditions financières sont les suivantes : 257 € par saisine et si celle-ci est jugée irrecevable, elle ne sera pas facturée. Le Conseil à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention avec le centre de gestion du Vaucluse.

### Bilan de concertation et arrêt du projet de révision allégée N°1 du PLU

Madame le Maire rappelle qu'en date du 26 janvier 2023, une délibération a été prise pour prescrire la révision allégée n°1 du PLU. Cette révision a pour but d'étendre légèrement la zone constructible afin de rendre possible la réalisation d'une aire de stationnement. Pour rappel, la concertation à la population s'est tenue du 12 au 30 juin 2023 avec la mise à disposition d'un registre en Mairie pendant toute la durée de la procédure et l'organisation d'une exposition publique. Plusieurs personnes sont venues consulter les documents et neuf ont formulé un avis. Il en est ressorti un réel besoin de stationnement sur le village, avec des avis favorables. Projet voté à l'unanimité.

### Choix du Maître d'œuvre pour la réhabilitation de la maison sur la place

Pour rappel, un MAPA restreint a été lancé afin de choisir un Maître d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison sur la place. A l'issue de la publication, 3 offres ont été déposées : Société LEA / Société Atelier Cité Architecture / Société LLF Architecture. La commission s'est réunie pour analyser les offres. Les critères étaient 40 points pour le prix et 60 points pour la note technique. Notes obtenues : société ACA 76/100 - société LEA 81.14/100 - société LLF Architecture 83.22/100. Vote à l'unanimité pour retenir l'offre de la société LLF Architecture.

### Décision modificative n°1 du budget 2023

Section de fonctionnement recettes : au 73123 : 84.811,44€ droits de mutation

Section de fonctionnement dépenses : au 023 : 84.811,44€ Virement à la section d'investissement

Section d'investissement recettes : Au 021 : 84.811,44€ Virement de la section de Fonctionnement

Section d'investissement dépenses :

au 2138 programme terrain de sport + 24.948,44 €

au 21321 programme travaux de Bâtiment + 29.425,00 €

au 21318 programme travaux de Bâtiment + 30.437,00 €

### Questions diverses

Madame la Maire informe que le Golf est mis en vente par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon sur le site web AGORASTORE.



## Séance du 27 septembre 2023

### **Taxe d'habitation : majoration pour les logements meublés non affectés à l'habitation principale**

Madame le Maire expose les dispositions de l'article 1407 *ter* du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 et 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale du au titre des logements meublés. Elle explique par ailleurs que Le décret n°2023-822 du 25 Août 2023 a actualisé la liste des communes situées en zone dite tendue ». La Commune entre dans ce dispositif.

Pour ces communes, la tension immobilière est notamment caractérisée par le niveau élevé des loyers ou des prix d'acquisition des logements anciens ainsi que par la proportion élevée de logement affectés à l'habitation autre que ceux affectés à l'habitation principale, par rapport au nombre total de logements.

A l'unanimité, le Conseil décide de majorer à 50% la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autre locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

### **Modification des plages horaires de l'éclairage public**

Madame le Maire rappelle les plages horaires qui ont été mises en place précédemment. En 2020, l'extinction de l'éclairage public était de 22h30 à 5h30 sur l'ensemble du territoire; en 2021 l'extinction de l'éclairage public a été modifié uniquement sur le village à savoir de minuit à 5h30. Elle explique que c'est au moment de l'éclairage que les ampoules consomment le plus et que, durant la période d'été, l'éclairage se met en route pour seulement une demi-heure environ. Elle propose donc de modifier ces plages horaires. A l'unanimité, le conseil décide d'éteindre tout le territoire de 22h30 à 6h30, sauf sur le village pour la période du 15 mai au 30 septembre qui passe de minuit à 6h30.

### **Plan Communal de Sauvegarde**

Monsieur HENAREJOS donne lecture du nouveau Plan Communal de Sauvegarde qui organise, sous l'autorité du Maire, la préparation et la réponse au profil de la population lors des situations de crise. Ce plan comprend une analyse des risques auxquels la commune est exposée. Il s'agit essentiellement de risques naturels : feux de forêts, inondations, retrait gonflement des sols argileux, séisme, cavités et souterrains.

Ce Plan est activé par la Maire ou son représentant désigné, sans formalisme particulier. Pendant la crise, la Maire ou son représentant fait partie intégrante du dispositif de secours. En cas de sinistre dit limité et présent uniquement sur le territoire de la commune, elle est désignée «Directrice des Opérations de Secours», est aidée dans cette tâche par le Commandant des Opérations de Secours. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce Plan Communal de Sauvegarde.

### **Questions diverses**

Madame BELLON demande s'il serait possible de débroussailler les abords du ruisseau la Riaille. Monsieur EVEN indique qu'elle n'est plus débroussaillée pour maintenir l'écosystème, éviter l'érosion des berges et freiner le débit de l'eau en cas de forte pluie.

Monsieur BLANC constate que la société de chasse de Villars ne joue pas le jeu avec l'application PanneauPocket. Il aimerait que les chasseurs informent à l'avance des jours et lieux de battues aux sangliers, comme cela avait été demandé.



## Bilan de mi-mandat

Après trois ans d'exercice, le Conseil Municipal est arrivé à mi-mandat. L'occasion de vous présenter le travail réalisé au regard de nos engagements de campagne. Pour rappel, le Conseil Municipal compte 14 membres. Onze ont été élus en se présentant sur la liste « Villars en commun » et trois sont issus de l'autre liste. Depuis le début de ce mandat, tous les élus, quel que soit leur liste d'origine, travaillent ensemble et en bonne intelligence. Il a donc semblé logique à tous de répartir des engagements issus de la liste « Villars en commun », qui par ailleurs partageait un certain nombre de projets en commun avec l'autre liste.

La liste « Villars en commun » comprenait 25 engagements. A ce jour, trois engagements sur quatre sont déjà concrétisés ou sont en cours de réalisation. Dans le tableau ci-dessous, vous retrouverez le détail d'avancement des différents engagements. SI certains sont déjà achevés depuis un certain temps, d'autres ont été retardés ou abandonnés. Des questions foncières, techniques, financières ou encore réglementaires peuvent en effet entraver certaines concrétisations. De plus, certains projets ne peuvent se réaliser qu'à l'aide de partenaires ou dans le cadre de négociation avec des propriétaires privés de terrain, autant de facteurs qui peuvent parfois nous freiner.

Onze autres initiatives déjà réalisées par ailleurs sont aussi indiquées en italique dans le document. Mais le panorama que nous vous présentons ne se veut pas totalement exhaustif. D'autres actions ont aussi été menées. Citons par exemple l'installation de défibrillateurs dans le village ou encore la mise en place d'un plan communal de sauvegarde.

	NON DÉMARRÉ	EN COURS	RÉALISÉ	COMMENTAIRES
<b>ENFANTS</b>				
Maintenir un équipement informatique de qualité			●	De nouveaux équipements ont été fournis à l'école en début de mandat.
Favoriser les circuits-courts et le bio à la cantine		●		Les aliments bio représentent aujourd'hui près de 30% des repas servis. Concernant les circuits courts, nous nous heurtons à une offre locale peu développée et à des difficultés logistiques et financières.
Etudier la création d'une aire de jeux	●			Malgré nos recherches, nous n'avons pas identifié de terrain adapté dans le village à ce jour.
<i>Paiement de la cantine par Internet</i>			●	<i>Pour plus de praticité pour les parents et le secrétariat communal.</i>
<i>Soutien financier aux familles pour le centre aéré d'Apt</i>			●	<i>La commune paye le surcoût d'inscription pour les familles non aptésiennes.</i>
<i>Aménagement d'un espace multisports à la Satine</i>			●	<i>Afin d'offrir un équipement sportif plus complet et plus fonctionnel, notamment pour les élèves de l'école.</i>
<b>CULTURE</b>				
Soutenir les initiatives culturelles en lien avec les associations et l'école		●		Nous nous efforçons de soutenir les initiatives culturelles proposées, malgré le contexte covid très contraignant les deux premières années.

# CONSEIL MUNICIPAL

	NON DÉMARRÉ	EN COURS	RÉALISÉ	COMMENTAIRES
<b>CADRE DE VIE</b>				
Construction de logements communaux à loyers modérés		●		Un projet est en cours pour la maison de la place du village. Un projet est en phase de conception à l'ancienne école des Grands Cléments.
Rénovation de la façade de l'agence postale		●		Réalisation prévue dans les mois à venir.
Etude pour la piétonisation du village, couplé avec un nouveau parking		●		Les démarches d'urbanisme ont été engagées pour la construction d'un parking en entrée du village. Réalisation prévue en 2024, sauf imprévus
Rénovation du chemin descendant le long de la résidence St-Jaume		●		Conception en cours. La réalisation est prévue en 2024, sauf imprévus.
Réalisation d'une voie piétonne sous les lotissements St-Jaume	●			Action désormais intégrée dans un projet de cheminement piéton entre le village et la Bruyère. Des problèmes fonciers entre propriétaires privés concernés freinent le projet.
Etudier la mise en place d'une infrastructure d'intérêt collectif à l'ex-école des Grands Cléments		●		Cette action est remplacée par un projet d'habitations qui est en cours de conception.
Mise en conformité des bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite	●			Aménagement techniquement difficile au Bar des amis. Aménagement réglementairement difficile de l'église (ouverture latérale) suite à l'avis négatif de l'architecte-conseil.
<i>Agrandir le stationnement aux Benoîts</i>			●	<i>Aménagement achevé d'un nouveau parking à l'entrée du hameau.</i>
<i>Réfection de la rue Neuve et des routes de la Bruyère, de la Riaille et de la Tartelle</i>			●	<i>Les travaux ont été réalisés en début de mandat.</i>
<i>Améliorer l'accès de la colline de la Bruyère aux véhicules</i>			●	<i>Réfection de l'accès Sud de la colline, couplée à l'aménagement d'une petite aire de stationnement.</i>
<b>CITOYENNETÉ</b>				
Consulter les habitants sur les grands projets		●		Une réunion publique a été organisée dans le cadre de la réfection de la rue Neuve.
Poursuivre le Petit Villarsois			●	Le journal municipal est édité 2 fois par an.
Développer les échanges entre habitants et élus		●		La mairie a été contrainte par le contexte Covid les 2 premières années. Elle a sollicité par ailleurs la participation des habitants dans le cadre d'un compostage collectif et de la rénovation de mobilier urbains en bois.
Mise en place d'un panneau numérique d'information			●	Pour des raisons de coûts principalement, ce projet a été remplacé par la mise en place de l'application PanneauPocket qui informe en temps réel les habitants sur leur téléphone.

	NON DÉMARRÉ	EN COURS	RÉALISÉ	COMMENTAIRES
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
Sécuriser et valoriser les carrières d'ocre			•	Des barreaux ont été mis en place par le GCP à l'entrée de certaines carrières pour préserver les habitats des chauve-souris.
Réaliser une étude thermique de l'école		•		Suite à l'étude, une première tranche de travaux commencera à la fin de l'année pour améliorer le confort des usagers et réduire les consommations
Vélo : stationnement, bornes électriques, garage dans le village...		•		Des supports de stationnement ont été posés dans le village. Nous n'avons pas identifié de local adapté pour garer les vélos dans le village.
Améliorer les transports en commun avec le Conseil Départemental de Vaucluse	•			Action non démarrée. La Mairie n'a pas été sollicitée par les habitants à ce sujet. Par ailleurs, nous n'excluons pas de lancer une démarche de covoiturage de proximité si cela s'avérait utile et réalisable.
Aménager des chemins pédestres entre le village et les hameaux	•			Les chemins envisageables passent sur des propriétés privées, ce qui rend la concrétisation difficile.
Préserver la biodiversité		•		Des actions sont entreprises pour préserver des îlots de senescence (en collaboration avec l'ONF), pour préserver La Bruyère face au tourisme de masse (en collaboration avec l'office de tourisme) et pour préserver la faune locale via la mise en place de l'extinction nocturne.
Favoriser des achats responsables	•			Nous n'avons pas encore mis en place de cahiers des charges adaptés.
Installer des composteurs collectifs			•	Un composteur est en place au village depuis 6 mois.
Installer davantage de collecteurs de verre et de carton			•	De nouveaux containers ont été installés au pied du village, et bientôt aux Grands Cléments.
<i>Rénovation des points de collecte des déchets</i>		•		<i>La rénovation des cache-containers en bois suit son cours sur la quasi-totalité du village.</i>
<i>Extinction nocturne de l'éclairage public</i>			•	<i>Nous avons élargi les plages horaires d'extinction nocturne.</i>
<i>Electricité communale 100% d'origine renouvelable</i>			•	<i>Le contrat est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.</i>
<i>Amélioration de la signalétique Vélo</i>			•	<i>Cette action intervient notamment dans le cadre d'une action coordonnée intercommunale regroupant Gargas, St-Saturnin, Villars et Apt.</i>

## C'est parti pour une nouvelle année !

Une nouvelle année a débuté après deux mois de vacances et nos 87 écoliers ont retrouvé les bancs de l'école et les camarades de classe. C'était également la rentrée pour les enseignants :

- Anne-Laure Carniel (classe maternelle - 23 élèves),
- Laurianne Magro (classe des Grande Section-CP - 23 élèves),
- Hugues Leroyer (classe des CE1-CE2 - 16 élèves)
- Sarah Ghelardi (classe des CM1-CM2 - 25 élèves)

ainsi que pour les agents municipaux chargés de l'accueil périscolaire, de la cantine et de l'entretien des locaux ; et enfin pour les représentants de l'Association des Parents d'Elèves.

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire !



## Plusieurs animations à venir avec l'association des Parents d'Élèves !

Nous sommes ravis de vous présenter l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Villars, une équipe dévouée au service de l'éducation et du bien-être de nos chères têtes blondes. Notre mission est de créer un environnement stimulant et propice à l'épanouissement de nos enfants, en favorisant une étroite collaboration entre les parents, les enseignants et l'école.

Nous avons une série passionnante d'événements à venir qui ajoutera une touche de magie à cette année scolaire. Tout d'abord, ne manquez pas **nos Boom d'Halloween prévues le 20 Octobre 2023 à la salle des fetes de Villars et le 31 Octobre 2023** en partenariat avec le comité des fêtes pour offrir à nos petits monstres une fête inoubliable, remplie de frissons et de rires.

Ensuite, nous avons **une soirée pyjama sensationnelle** de prévue, où les enfants pourront se blottir dans leurs pyjamas doux, partager des histoires et créer des souvenirs précieux.

Mais ce n'est pas tout ! Nous organisons également **deux lotos palpitants** qui promettent des heures de divertissement et de nombreux prix à remporter.

Ces événements ne sont que le début, car nous avons bien d'autres surprises en réserve. Restez à l'affût sur notre page Facebook, où nous annoncerons tous nos événements à

venir, ainsi que des informations importantes sur la vie scolaire et les activités de l'APE.

Nous sommes également fiers de vous présenter les membres élus de notre bureau :

Président : Marlene Jean  
Vice-Président : Tanguy Adrian  
Secrétaire : Rita De Carvalho Rodrigues  
Vice Secrétaire : Marjorie Marsal-Comas  
Trésorier : Manon Pagés  
Vice Trésorière : Maude Julien

N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions, des idées ou si vous souhaitez vous impliquer davantage dans notre association. Votre engagement est précieux et contribue grandement à la réussite de nos événements et projets.

Nous sommes impatients de passer une année incroyable avec vous et vos enfants. Ensemble, nous pouvons créer une expérience scolaire inoubliable pour nos petits écoliers.

À bientôt pour de formidables moments en famille !

L'équipe de l'Association  
des Parents d'Élèves de Villars

## Forte affluence à la Fête de la Provence de Villars en juillet dernier

Pour la deuxième édition de La fête de la Provence, Le comité des fêtes remercie l'ensemble de ses bénévoles, les sponsors (*Grizzly garage, Sallier Electricité, Aquabase/Paintball Apt, La chèvrerie de Villars*) et ses indispensables partenaires (*Bar des amis, La Fontaine*) sans qui le succès toujours grandissant de ces 3 jours ne pourrait exister ; merci à la Mairie de nous faire confiance, Villars est fier de compter parmi les plus belles fêtes de Villages de l'été dans le Luberon !

Nous vous donnons rendez-vous le 31 Octobre pour une Soirée Halloween ...surprises au rdv ...programme à venir sur Instagram (comitedesfetes\_villarsluberon) ou Facebook (comite des fêtes de Villars).

Le Comité des Fêtes de Villars

*Note de la Rédaction : Au concours intervillages, c'est Roussillon qui a gagné cette année, et Villars, vainqueur l'an dernier, finit troisième et avant-dernier pour cette édition 2023.*



## Li Bélugo : programme de l'automne

- **Lundi 23 octobre 2023** : Loto à 14h salle des fêtes 2€50 le carton gouter offert
- **Jeudi 26 octobre 2023** : Spectacle STAR-MANIA à Mousquety l'Isle sur sorgue départ à 13h15 de Villars. 13h30 au chêne 22€ inscription auprès de Marilou.
- **Lundi 30 octobre 2023** : Gouter
- **Lundi 13 novembre 2023** : Repas COUSCOUS animé par le Trio GEBAUER servi par le bureau 25€ adhérent. 30€ invité. Inscription auprès d'Elisabeth (pensez à porter vos couverts)
- **Lundi 27 novembre 2023** : Gouter
- **Lundi 11 décembre 2023** : Repas de Noel servi par le bureau. Animé par RETRO SAXO. 25€ réservé aux adhérents. Le menu vous sera communiqué plus tard. Inscription auprès d'Elisabeth (pensez à porter vos couverts)

Le Bureau de l'association vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en Janvier !

## Les vide-greniers estivaux toujours au rendez-vous !

Le vide grenier de Juin et d'août n'ont pas failli à leur succès, les demandes d'emplacements toujours plus importantes nous amènent à refuser les réservations excédentaires.

Au mois de Juin, le matin les visiteurs étaient au rendez-vous, mais pas de chance en début d'après-midi, la météo s'en est mêlé avec eau et grêle !!!

Au mois d'août, malgré la chaleur le public s'est succédé tout au long de la journée, restait à négocier en toute convivialité. De belles et bonnes affaires ont été conclues tant du côté des exposants que des acheteurs. Il y en avait pour tout le monde, on pouvait trouver un large choix d'objets : livres, bijoux, disques, jouets, vaisselles, bibelots, outils anciens, vêtements, etc.... Il régnait ce jour là, une douce nonchalance qui sied tant à notre village.

OBJECTIF VILLARS



### La chèvrerie régale nos papilles !

Depuis le printemps dernier, la chèvrerie, située aux Eymieux, a démarré la production de fromages. Une première expérience pour Martine et Michel, qui ont conçu leur projet il y a déjà quelques années. Mais trouver un terrain adéquat n'a pas été facile, avec d'abord deux projets avortés à Noirmoutier et à l'Île Dieu en Vendée... et puis finalement cette installation à Villars dont nous nous réjouissons.

Les 62 chèvres actuelles - des Alpines chamoisées - profitent de 7 hectares accolés à la chèvrerie ainsi qu'un terrain sur la colline des Puys. Une vingtaine de chevrettes sont déjà nées à la chèvrerie et de nouveaux chevreaux sont attendus en février prochain.

La diversité des fromages est à souligner : « *On fait des lactiques, des tomes provençales, des séchons, des fetas, des camemberts, des tomes de raclette mais aussi des yaourts, des faisselle et de la confiture de lait* ».

#### Des fromages bio et locaux

Martine et Michel se sont rapidement ancrés localement, avec notamment des ventes en circuits très courts (ils sont présents le mercredi après-midi sur la place du village), des visites pédagogiques pour les élèves de l'école du village et puis des appellations qui mettent en valeur notre « terroir ». Vous pourrez ainsi déguster l'onctueux « Cr'Eymieux », une tome affinée et coulant, la brique de chèvre nommée « Le Riaille » mais aussi le camembert de chèvre « Le Villars » ! Le secret de ce camembert, au goût affirmé, réside dans l'affinage qui nécessite une grande attention journalière !

Enfin, soulignons que ces fromages sont de fabrication bio. Une conviction forte pour Martine et Michel, qui tenait déjà une épicerie bio à Avignon en 1983. « *Ce n'est pas si simple que ça* » d'être en bio, nous disent-ils. Mais malgré un surcoût avéré pour leur activité, « *pour nous, cela n'augmente pas les prix de vente* ». « *Cela devrait être la norme, tout le monde devrait être en bio* » précisent-ils. Cela se traduit concrètement par des traitements préventifs naturels et un faible nombre annuel de traitements antibiotiques, mais aussi par un pâturage sans engrais ni traitement chimique, et une alimentation composée de céréales et fourrages bio.



#### INFOS PRATIQUES

Vous pouvez venir à la ferme pour acheter des fromages et rendre visite aux chèvres les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 16h à 18h. Possibilité de pré-commander les fromages par téléphone.

Téléphone : 06.20.94.64.68

Adresse : Route de la Riaille, Les Eymieux.

Email : lachevreriedevillars@gmail.com

Facebook : La Chèvrerie de Villars

C. C.





# ÉTAT CIVIL

## Naissance

Chloé CORNILLE	née le 11 avril 2023
Raphaëlle JOUVAL	née le 29 avril 2023
Antonio LLAMAS	né le 17 mai 2023
Michel VAN DER MEULEN	né le 23 mai 2023
Giulio GUALANO LEFEBVRE	né le 25 juillet 2023

## Mariage

Karine AMERIGO et Nathalie DUMEYNIOU se sont mariées  
le 26 août 2023



## Décès

Jérôme MARINI	décédé le 25 avril 2023
Mireille PIN née BOUCLIER	décédée le 22 mai 2023
Gilbert GABETTA	décédé le 28 juin 2023
Jean DELPECH	décédé le 13 juillet 2023
Micheline PEZIERE	décédée le 16 août 2023
David FAYET	décédé le 19 août 2023
Josette LOPEZ	décédée le 3 septembre 2023
Jean LUBASZKA	décédé le 28 septembre 2023

### On l'appelait « GIBE »

Gilbert Gabetta s'est longtemps investi dans la vie associative de la commune. A la tête du comité des fêtes, avec son équipe de bénévoles, il a organisé les plus belles fêtes de la commune. On se souvient encore, de la fête de la cerise ou du taureau à la broche dans les carrières, ou des nombreuses fêtes des hameaux dont la paëlla aux Petits-Cléments, sous un chapiteau avec ce jour là une pluie battante, qui n'a pas su rompre la belle ambiance du repas.

Grand supporter de l'Olympique de Marseille (O.M.) il monte l'association « Les Olympix » et assure la retransmission sur écran géant des matches de son équipe favorite, qui attirait les amateurs de football des communes alentours. Il n'hésitait pas à organiser pour les supporters locaux, des déplacements en Europe (Barris, Munich) lors des finales de la Coupe d'Europe.

Le loto des Olympix très couru, avec toujours un superbe lot au carton final, mais aussi un lot surprise toujours déroutant comme plusieurs dizaines de kilos de pommes de terre etc.

On lui doit aussi à Pâques, la Chasse aux œufs en chocolat, pour tous les enfants, qui se déroule au jeu de boules. En fin de matinée, pour adultes, la chasse aux vrais œufs dispersés dans le village qui seront transformés en omelette géante dégustée sur la place, de la Fontaine. Et tant d'autres animations, qui nous laissent de bons et joyeux souvenirs.

A titre personnel Gilbert Gabetta participe bénévolement avec les volontaires de l'équipe municipale à quelques travaux sur la commune (installation du bar de la salle des fêtes, repeindre les classes de l'école ...). La dernière fête qu'il a organisée est personnelle, celle de ses 60 ans. Une semaine plus tard un A.V.C, le clouera définitivement sur un fauteuil roulant. A 68 ans, Gilbert Gabetta nous a quittés le 28 juin 2023. Il restera pour nous Gibe.

D.B. - Photo :N.C (archives familiales)



# Ô Vins du Coin

LUBERON - VENTOUX - SAVEURS DE NOS TERROIRS



*Fermez les yeux, dégustez et savourez...*

*Vous êtes au cœur des terres du Luberon, au pied des contreforts du Mont Ventoux*



RETROUVEZ LE MEILLEUR DES VINS DU LUBERON ET DU VENTOUX, ÉLABORÉS PAR DES VIGNERONS PASSIONNÉS,

**2 AOC**

- ✓ Luberon
- ✓ Ventoux

Mais aussi d'autres appellations locales tout aussi accomplies

Découvrez également une sélection de VINS des autres 'coins' de France, du CHAMPAGNE, des SPIRITUEUX, des BIERES LOCALES de l'ÉPICERIE FINE ainsi que de nombreux ACCESSOIRES du vin et des IDÉES CADEAU !

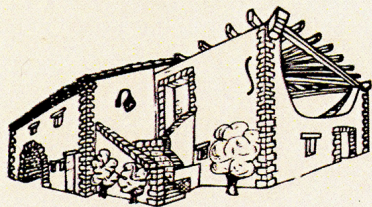
## Ô Vins du Coin

929 Route de la Charité  
84400 Gargas (**Parking de Fresh**)  
Tél : 04 90 76 57 68

[www.o-vins-du-coin.fr](http://www.o-vins-du-coin.fr)



[o.vins.du.coin@gmail.com](mailto:o.vins.du.coin@gmail.com)



## L'auberge du Villarsois

*Restauration Traditionnelle et Provençale*  
*Service traiteur*

22 rue neuve 84400 Villars

09 73 13 08 35 - 06 40 93 74 98

[contact@aubergeduvillarsois.fr](mailto:contact@aubergeduvillarsois.fr)



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Catherine ROUX - PLOUZEAU  
Agent Général

146, Avenue Victor Hugo - B.P 83  
84400 APT  
Tél : 04 90 74 09 30 - Fax : 04 90 74 45 56  
[catherine.roux@mma.fr](mailto:catherine.roux@mma.fr)

**DAD'**  
SARL  
Par  
**KKK**  
Electricité

DE KERVILER Philippe

07 70 70 94 61

84400 VILLARS

**Electricité générale**

**Dépannage - Entretien chaudière**

**Petite plomberie - Maintenance - Automatisation de portail**

La Table  
de  
Pablo  
Thomas Gallardo

[www.latabledepablo.com](http://www.latabledepablo.com) 04.90.75.45.18.

1713 A, route de Rustrel. 84400 Villars.

Fermeture hebdomadaire le mercredi, jeudi midi et samedi midi.



Village de Vacances  
en Luberon



Tél. : 04 90 75 44 58

[www.lacollinedesocres.com](http://www.lacollinedesocres.com)

(visite à 360°)

# SARL SALLIER ELECTRICITE

**Frédéric SALLIER**

**Tel : 06 61 84 60 27**

**400, Route des Trécassats 84400 VILLARS**



**Atelier de réparation & entretien**

**AUTOS - MOTOS  
TOUTES MARQUES**



Anciennement installés sur Apt, Roberts & Noémie sont heureux de vous retrouver dans leurs locaux à Villars.

## PRENEZ RENDEZ-VOUS

 06 19 95 96 42

 hello@grizzly-garage.fr

 807 route des garrigues  
84400 Villars

 Entretien des freins

 Changement de pneus

 Entretien du moteur

 Diagnostic électronique

 Entretien climatisation

 Vidange boîte de vitesse



*Antony Garcia*

# BG CONSTRUCTION

Neuf & Rénovation

Tél 06 45 84 06 18  
bgconstruction.pro



Une cagnotte solidaire pour offrir un nouvel espace d'accueil  
**aux Restos du Cœur sur le Pays d'Apt !**

Plus grand, plus confortable, il assurera davantage de confidentialité, et il favorisera la convivialité, un stockage et une distribution plus efficaces, ainsi que de nouveaux services comme l'accueil des enfants, la lecture, ou la cuisine...

Nous lançons cet appel à votre générosité pour porter une part des coûts des importants travaux.

<https://cagnotte-solidaire.restosducoeur.org/projects/grace-a-vos-dons-bientot-un-centre-plus-moderne-et-plus-accueillant-sur-apt-et-sa-region>

**Pour les règlements autres que par la cagnotte :**

- **les cartes de paiement étrangères** n'étant pas acceptées sur ce site, vous pouvez récupérer le **RIB** des Restos du Coeur en vous adressant à Kevin au 06.20.47.90.70
- **les chèques** sont à rédiger à l'ordre des "restos du Coeur Vaucluse" et à envoyer aux Restos du Coeur, 958E route de Pierrefiche, 84400 Saignon

**Merci par avance de votre soutien !**



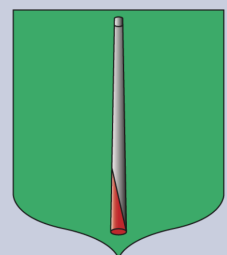
Tel : **06.30.48.53.64** pour toute information complémentaire.

Le Petit Villarsois n°63, Octobre 2023

Comité de rédaction : Sylvie Pereira, Christophe Castano,  
Christine Cecchini, Marilyne Mense, Jean-Baptiste Cornand,  
Pierre Even et Paul Blanc

Ce journal est consultable sur le site web de la mairie :  
[www.villars-en-provence.fr](http://www.villars-en-provence.fr)

Impression : Imprimerie de Haute-Provence, fabriqué selon les normes  
IMPRIM'VERT et «Imprimerie Responsable»



Mairie de  
**VILLARS**